



Montreuil, le 29/11/2019

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES :

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - www.financespubliques.cgt.fr -

✉ : cgffinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr - t : 01.55.82.80.80 - 📠 : 01.48.70.71.63

Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) | @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Déclaration liminaire des élu.es de la CAPNA

CAP de Recours en évaluation des inspecteurs

À l'approche de la présentation de la réforme des retraites mettant fin aux 42 régimes spéciaux et instaurant un système par points, les organisations syndicales ont appelé à la grève le 5 décembre 2019.

La CGT dénonce le système de retraite par point. En effet, ce système signifie que le niveau de retraite dépendra de la valeur que le gouvernement voudra bien attribuer chaque année aux-dits points. Elle reposera sur la politique d'austérité budgétaire que l'on pourrait résumer ainsi : socialiser les pertes et privatiser les profits...

Ainsi pour les fonctionnaires, cela se traduit par un gel du point d'indice qui perdure depuis des années, ce qui réduit considérablement l'espoir d'avoir une retraite décente.

La DGFIP est la première contributrice en matière de suppressions d'emplois dans le cadre de la loi de finances 2020 et en restructurations-destructions permanentes.

Le nouveau réseau de proximité souhaité par M. DARMANIN a pour objectif de démembrer l'administration fiscale : suppression de toutes les trésoreries d'ici 2022 (hors hospitalières) et de nombreux SIE, SIP et autres services fiscaux, mise en place de permanences non pérennes, ultra polyvalentes et sans garantie statutaire pour les personnels y travaillant. Mais ce sont bien toutes nos missions fiscales, comptables et foncières qui sont attaquées (loi ESSOC, volonté de transférer la mission topographique à l'IGN, projets d'agences, etc), jusqu'au scandale de la privatisation des paiements, transférés aux buralistes via la Française des Jeux, qui vient d'être privatisée.

C'est beau le libéralisme !!!

Les agents de la DGFIP se sentent de plus en plus méprisés surtout quand le président de la république en personne n'hésite plus à se moquer ouvertement d'eux en critiquant leur travail !! Ayant été ministre à Bercy, il devrait pourtant reconnaître leur professionnalisme et leur grande implication professionnelle !

S'agissant de la suppression des CAP, le sujet du jour parle de lui-même.

Le principe des recours a déjà été remis en cause par l'introduction du recours hiérarchique qui se fait en dehors de tout cadre paritaire. La suppression du recours au national préfigurait les atteintes actuelles aux conquis du paritarisme. Cela permet d'en mesurer très concrètement les dangers.

La direction locale devient juge et partie, c'est le règne de l'opacité, du fait du prince et du caporalisme. L'examen au niveau national permettait d'avoir une vraie neutralité et une prise de hauteur dans l'examen des dossiers.

Cela contribue largement, avec la disparition de l'enjeu purement comptable, à la désaffection des recours. Il suffit de comparer les statistiques de cette année à celles de l'année dernière, puisque l'on constate une baisse significative des recours en autorité hiérarchique (34,6 %) et des recours en CAPL (44,2%). Si le but était de décourager les agents de contester leur évaluation, il est pleinement atteint !

Pour la CGT nous maintenons que l'examen en CAPN est la seule garantie de l'examen des dossiers de manière impartiale et équitable.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques rappellent leur attachement à une véritable reconnaissance de la valeur professionnelle des agents qui doit se faire au travers d'une évaluation / notation basée sur des critères objectifs, reflétant la qualité du service public rendu et du travail réalisé.

Ils dénoncent tous les systèmes de notation / évaluation liés au culte de la performance et à la réalisation d'objectifs fixés arbitrairement dans le cadre d'une politique marquée par les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail et de l'accomplissement des missions.

La CGT dénonce le renouveau, au sens macronien du terme, du dialogue social avec l'abrogation des instances où le dialogue social s'exerce. En effet, le fait de supprimer les CAP et de fusionner les compétences des CT, CHSCT et questions relatives aux ressources humaines collectives est un véritable recul et ne constitue en rien une instance collective nouvelle. Il s'agit plutôt d'une instance fourre-tout où le but est de limiter les temps d'échanges et de permettre à l'administration de se montrer inflexible dans ses choix quand bien même ceux-ci sont générateurs d'injustices, de mal-être et sources d'incompréhensions.

La déclinaison de la loi de prétendue «transformation de la fonction publique» au ministère des finances, et donc à la DGFIP, est connue depuis quelques jours. Cela confirme nos pires craintes en matière de droits et garanties des agents: un cadre juridique réduit à sa plus simple expression et des lignes directrices ministérielles quinquennales. On peut difficilement dénoncer un manque de cohérence sur ce sujet. En effet, à quoi serviraient des instances pour contrôler l'application de règles qui n'existent plus? Ces lignes directrices comprennent un volet généraliste de «pilotage des ressources humaines». On peut supposer que cela inclut l'évaluation, mais sans précision particulière. C'est donc l'incertitude la plus totale, et par conséquent, une in-sécurisation supplémentaire pour les agents de la DGFIP. Et la perspective d'un entretien obligatoire tous les cinq ans, autrement dit la généralisation des bilans de compétence, aggravé par des durées maximales de séjour sur certains postes, n'est pas de nature à rassurer. Sans parler de la rémunération au mérite, toujours dans le paysage. La CGT vous pose donc la question, monsieur le président : quel système d'évaluation ou de notation sera appliqué à la DGFIP en 2020 et en 2021?

*La manifestation partira de Gare de l'Est
à 14H00 jusqu'à Nation.*

le 5 décembre

**LA LUTTE
CONTINUE**

FINANCES PUBLIQUES

**MÊME PLUS L'IMPÔT
SUR LES OS**

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 5 DÉCEMBRE 2019